

Rapport de la commission chargée d'examiner la réponse de la Municipalité au postulat de M. Jean-Marc Guibert demandant d'étudier la mise en place d'une installation ciblée de caméras de vidéosurveillance dans le périmètre de la nouvelle place de rencontre de la gare.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

La commission composée de:

Jacques Tacheron	1 ^{er} membre et rapporteur
Catherine Labouchère	membre
Jacques Carpentier	membre
Charanjit Dhanjal	membre
Evan Lock	membre
Gilles Davoine	membre
Carol Petitpierre	membre
Cristian Riccio	membre
Jean-Marc Guibert	membre

s'est réunie le 7 janvier 2013 à 20h00.

La Municipalité était représentée par Mme Florence Golaz. La Commission la remercie pour les informations fournies et les réponses apportées aux questions.

Préambule

Aucun élément nouveau n'est intervenu depuis l'envoi de la réponse de la Municipalité aux Conseillers communaux, si ce n'est le début de la collaboration (dès le 01.12.) du nouveau travailleur social, engagé à 80%, conformément aux communications lors du Conseil de décembre 2012.

Cette personne doit aller à la rencontre des jeunes là où ils se réunissent, comme à la gare, par ex.

Explications complémentaires

- Le mandat de la société SIR pour le contrôle de nuit des bâtiments et places publics est établi pour 7 heures par semaine et comporte des "fourchettes horaires" différentes.
- Le 80% de la surface de la place de la Gare appartient aux CFF. C'est un domaine privé à usage public. De ce fait, la gestion des images enregistrées (pour ce 80%) leur incomberait également.
- Il est à signaler aussi que les CFF ne mettraient pas de caméras sur les quais de gare.
- Des membres de la Commission évoquent la possibilité de confier à des graffeurs la réalisation de fresques sur les murs du passage sous voies, comme ce fut le cas il y a quelques années. Ces graffs repoussent, semble-t-il, les tagueurs et leurs signes de reconnaissance, voire les autres obscénités.

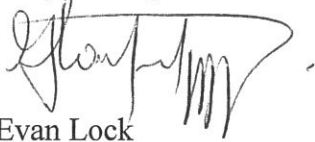
Conclusion

Le postulant est satisfait de la réponse de la Municipalité et des compléments d'informations. C'est donc à l'unanimité que la Commission vous recommande, Mesdames et Messieurs les Conseillers, d'accepter cette réponse.

Jacques Tacheron, 1^{er} membre et rapporteur



Jacques Carpentier



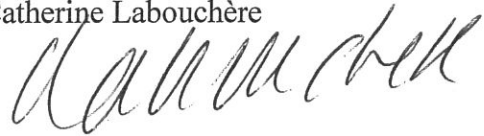
Evan Lock



Carol Petitpierre

Cristian Riccio

Catherine Labouchère



Charanjit Dhanjal

Gilles Davoine



Jean-Marc Guibert

